



Abus de faiblesse / vente forcée / cetelem

Par **duval**, le **24/10/2007** à **15:41**

J'ai un encours Cetelem avec des mensualités prélevées automatiquement sur mon compte courant (je reçois un relevé mensuel des opérations) . Depuis peu j'ai remarqué sur mes extraits de compte une mensualité supplémentaire de 21 eur qui ne figure pas sur mon relevé mensuel. (je travaille au luxembourg et suis souvent en déplacement et ne suis pas très régulièrement mes extraits de compte) J'ai appelé Cetelem qui m' a indiqué que cela correspond à une assurance complémentaire que j'aurais sousrite via Cardiff (une sté du groupe cetelem) ce que je conteste formellement. Je n'ai signé aucun contrat de ce type ou avenant , par contre je me souviens avoir été démarchée au tel pour ce type de produit et pour être polie et ne pas dire non directement j'ai dit qu'ils pouvaient m'envoyer de la documentation, que j'ai reçue et gardé ! Ils ont donc procédé sans avoir reçu de contrat signé de ma part ! J'ai appelé Cardiff et ils m'ont confirmé la mise en place de cette assurance complémentaire depuis octobre 2006 ! et ont utilisé mon no de compte pour prélever automatiquement cette somme.

C'est un abus de faiblesse temporaire ? démarchage au tel ?

Pouvez-vous me dire quels sont mes recours et si je peux récupérer les sommes prélevées ?
Je trouve ça incroyable de pouvoir agir sans aucun contrat signé de ma part

Je vous remercie par avance de vos conseils.